

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT du 12 octobre 2016.

Début de séance du conseil municipal à 20h00

- Secrétaire de séance : Bertrand Rullier
- Absents : Virginie Labbaci, Sabrina Roy, Laetitia Drinkwater, Daniel Faure, Lydie Bosquet, Elisabeth Nouard, Bruno Saillio
- Pouvoirs : Sabrina Roy à Alexandre Bonnin, Lydie Bosquet à Cécile Mérienne, Elisabeth Nouard à Francine Faucher, Bruno Saillio à Yvon Primault, Daniel Faure à Jmarie Drouaud.
- Lecture du CR du conseil municipal précédent.

Délibération du conseil municipal :

- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire, le conseil approuve l'évolution des statuts tels que proposés par le conseil communautaire de la CCVE afin de les harmoniser en prévision des fusions nécessaires à la création du futur Grand Angoulême au 1er janvier 2017.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire suivant l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2016 fixant le projet de périmètre d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale résultant de la fusion du syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique et piscicole de la Touvre, du syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique du bassin de la Charraud et la Boème, du syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique du bassin des Eaux Claires, du syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique du bassin de la Nouère, du syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique du bassin de l'Echelle, du syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique du bassin du claix . Le conseil municipal :

approuve le projet de périmètre ainsi proposé.

approuve le projet de statuts du futur Syndicat du Bassin des Rivières de L'Angoumois (Sybra) ainsi proposé.

- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire, s'agissant de l'instruction des actes d'urbanisme de la commune de Garat par le service commun « ADS » du Grand Angoulême et puisque l'État ne sera plus mise à disposition de la commune de Garat gratuitement pour l'exécution de ce service, le conseil :

Approuve l'adhésion au service commun « ADS » du Grand Angoulême,

Autorise Monsieur le Maire à engager toutes les procédures liées à cette adhésion,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion.

- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve le Projet de définition des territoires de démocratie sanitaire en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes tel que proposé par Monsieur le directeur de l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve la vente de la parcelle AM60 au Conseil Départemental de la Charente afin qu'il puisse envisager la réalisation d'un giratoire sur la RD939 pour un montant de 4846€.

Autorise Monsieur le maire à signer la promesse de vente.

Autorise Monsieur le maire à engager l'ensemble des démarches nécessaires au bon déroulement de cette affaire.

- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve l'évolution du taux de la taxe d'aménagement de 2,00% à 2,30%. Autorise Monsieur le maire à engager l'ensemble des démarches nécessaires au bon déroulement de cette affaire.

- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur Laurent Dugué Adjoint au maire en charge des bâtiments, le conseil :

Approuve le projet de réhabilitation des anciens vestiaires pour un montant global de 70 000 € TTC

Autorise le lancement des consultations et la passation du marché de maîtrise d'œuvre du projet.

Autorise Monsieur le maire à produire toutes demandes de subventions nécessaires.

Autorise Monsieur le maire à engager l'ensemble des démarches nécessaires au bon déroulement de cette affaire.

Informations et points divers :

- Informations.
 - Travaux des vestiaires sportifs. Réception travaux fin octobre et inauguration avant fin octobre.

- Aménagement de sécurité provisoire rue de Bellevue. Information aux riverains donnée en porte à porte.
- Travaux Place de la fraternité. Prévu pour les vacances de la Toussaint.
- Planning pour la défense incendie en cours. Manque 21 points de défense incendie.
- Salle multi activité. Analyse des offres avec atd16 le 2nov 2016
- PLU. Enquête publique conjointe PLU et PPM du 27sept au 27oct

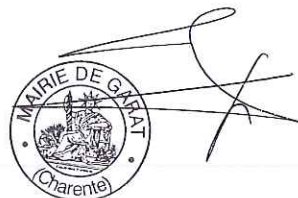
Agenda.

- Le 31 octobre : défilé d'halloween organisé par le CCAS.
- Le 11 novembre : Cérémonie commémorative 1914-1918.
- Le 13 novembre : Loto organisé par les Amis du Temps Libre et l'amicale des anciens combattants.
- Le 20 novembre : Bric à brac organisé par l'Association des Parents d'Elèves
- Le 27 novembre : Portes ouvertes de l'Amicale Laïque – Doigts de fée.

Fin de séance du conseil municipal à 21h20. Dans un délai d'une semaine, le compte rendu de la séance du conseil municipal est affiché à la mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune L.2121-25 du CGCT.

Le Maire,
Signé : Jean-Marc CHOISY

Le secrétaire de séance,
Signé : Bertrand Rullier



Mairie: 133 rue du Docteur Jean Bouillaud - 16410 Garat - 05.45.60.62.73 - courriel : mairie@garat.fr - Site : <http://garat.fr>